



**Le 19 Février 2015
de 9h00 à 14h00
à Orléans**



**La géothermie superficielle :
Une énergie renouvelable au service
des solutions thermiques dans
l'aménagement du territoire**

En partenariat avec :





PROGRAMME

- 9h00** ▶ **Accueil-café**
- 9h30** ▶ **Introduction**
Jean Marie HUET, Président ATEE Région CENTRE
Patrice BERAUD-DUFOUR ATEE
- 9h40** ▶ **Les différentes solutions géothermiques**
Christian BOISSAVY, Président de l'AFPG
- 9h55** ▶ **La recherche au BRGM**
- Les missions du BRGM sur l'énergie - *Isabelle CZERNICHOWSKI, Direction de la Recherche*
 - La plateforme géothermie du BRGM : tests de systèmes géothermiques superficiels destinés à équiper les maisons individuelles - *Mikael PHILIPPE, Responsable de la plateforme,*
 - Potentiel des systèmes géothermiques superficiels
Programme « Centre technique Géothermie et Bâtiment »
Xavier RACHEZ, Responsable du Programme
- 10h45** ▶ **Table-ronde avec les témoignages de 4 sociétés et collectivités locales équipées de solutions géothermiques**
- 11h45** ▶ **Discussion générale**
- 12h00** ▶ **Visite de la plateforme géothermie du BRGM**
- 13h00** ▶ **Buffet-Repas**

Bulletin d'inscription à retourner **avant le 25 Janvier 2015**
avec votre chèque, à l'ordre de l'ATEE, à :
ATEE -14 Rue Emilie PELLAPRA -41500-MENARS
@ : b.pinquier@atee.fr - Tél : 06 79 15 48 61

Prénom / Nom _____

Société _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. _____

Email _____

Les inscriptions ne seront définitives qu'à réception du chèque.

- Gratuit pour les adhérents ATEE ou étudiants
- Je ne suis pas adhérent ATEE, je joins un chèque de 88€TTC (dont 17,60€ TVA 20%)
- Gratuit pour les nouveaux adhérents ATEE : j'adhère à l'ATEE pour 2015 :je joins un chèque de 88€*
* Non assujetti à TVA

Association Technique Energie Environnement - Code NAF 7022 Z – Siret 315062786 00027 TVA FR 00315062786

- TRAM Ligne A
- Accès voiture
- Bus ligne 7
- Bus ligne 46



Scannez et obtenez votre itinéraire gps



Scannez pour connaître les horaires de trams et de bus



COMMENT S'Y RENDRE ?

> Accès en transport en commun

En provenance de la gare de Paris-Austerlitz, descendre soit à la gare d'Orléans-les Aubrais ou à la gare d'Orléans-centre.

- Ensuite, prendre le tram* (ligne A, direction Hôpital de la Source) jusqu'à l'arrêt « Chèques Postaux ».

Puis, continuer un quart d'heure à pied via l'avenue Denis-Diderot et l'avenue de la Recherche scientifique; ou prendre le bus (ligne 7 direction petite Mérie, ou ligne 46 direction La Saussaye) jusqu'à l'arrêt « Paul Langevin » situé juste en face du BRGM.

> Accès en voiture

- Depuis Paris ou Tours, prendre l'autoroute A10 direction Orléans puis l'A71 vers Clermont-Ferrand jusqu'à la sortie n° 2 Orléans-la Source / Olivet.

Après le péage, continuer tout droit pendant 3 km sur la D2271 en direction Orléans-la Source. À l'embranchement prendre la bretelle de droite vers La Ferté-Saint-Aubin pour rejoindre la D2020.

Poursuivre pendant 3,5 km jusqu'au rond-point du Novotel. Prendre la petite rue placée en 4^e sortie et entrer dans Orléans.

Au 1^{er} rond-point, prendre à droite sur l'avenue de Concy. Passer devant l'EHPAD La Source et continuer tout droit.

Au 2^e rond-point prendre la 2^e sortie vers le Parc floral.

Au total, comptez entre 50 min et une heure de trajet.

- Une autre solution consiste à prendre un train entre la gare d'Orléans-centre et la gare de Saint-Cyr-en-Val, puis le bus (ligne 46, direction Chèques postaux) jusqu'à l'arrêt « Paul Langevin ».

• Il est également possible de prendre le bus (ligne 7, direction petite Mérie), de la gare d'Orléans-les Aubrais ou de la gare d'Orléans-centre, jusqu'à l'arrêt « Paul Langevin ».

Au 3^e rond-point, prendre la deuxième sortie en face, l'entrée du BRGM est tout de suite à droite. Se garer sur le parking visiteur et se rendre à l'accueil pour les formalités d'accès au site.

- Depuis Orléans-centre, prendre la D2020 (ancienne route nationale) en direction de Vierzon.

Traverser le pont du Maréchal-Joffre et poursuivre sur cet axe pendant 4 km.

Vous traverserez une zone commerciale, passerez devant le Zénith et traverserez le Loiret.

Poursuivre encore 6 km jusqu'au rond-point du Novotel puis procéder comme ci-dessus.

*Les trams sont plus réguliers et plus fréquents que les bus (1 toutes les 5 min, env.)

L'ATEE, Association Technique Energie Environnement, créée en 1978, a trois objectifs : *rassembler, informer, proposer.*



L'ATEE rassemble tous les acteurs concernés dans leur activité professionnelle par les questions énergétiques et environnementales (petites et grandes entreprises, sociétés de service, organismes publics, collectivités territoriales, universités...). Elle compte 2000 adhérents.

Elle a un rôle d'alerte et d'information sur les dernières nouveautés techniques, sur les tendances économiques et tarifaires, ainsi que sur les évolutions réglementaires nationales ou internationales. Force de proposition reconnue, souvent consultée par les Pouvoirs publics, l'ATEE est objective et indépendante.

Elle intervient ainsi dans trois domaines principaux :

- les choix en matière d'énergie,
- l'efficacité énergétique des équipements et des procédés,
- la protection de l'environnement.

Quatre Clubs fonctionnent au sein de l'association :

- Le **Club Cogénération** œuvre pour le développement de la cogénération en France et en Europe ;
- Le **Club C2E** s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie ;
- Le **Club Biogaz** vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz ;
- Le **Club Stockage d'énergies** œuvre pour la promotion du stockage des énergies en France.

Organisme de formation, l'ATEE propose, aux ingénieurs et techniciens des entreprises et collectivités, des **stages de formation** dans ses domaines d'expertise (maîtrise de l'énergie, cogénération, biogaz...).

Avec ses antennes régionales, l'association organise chaque année **plus de 40 colloques et visites d'installations techniques** dans toute la France.

L'ATEE publie **ENERGIE PLUS**, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.

En savoir plus : www.atee.fr